

# RAPPORT ANNUEL

# 2013



**Pour la relance  
de l'économie,  
nous nous engageons  
à vos côtés.**

 **CORIS BANK**  
INTERNATIONAL  
**La Banque Autrement**

**Filiale Côte d'Ivoire**  
Abidjan plateau  
Boulevard de la république n° 23 Angle avenue Marchand  
Boîte Postale CBI - CI : 01 BP 4690 ABIDJAN 01  
Tél.: +225 20 20 94 50

# RAPPORT ANNUEL 2013

## SOMMAIRE

---

I. MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	5
II. PRESENTATION DE CORIS BANK INTERNATIONAL.....	8
III. STRUCTURE DU CAPITAL .....	9
IV. GOUVERNANCE.....	10
V. RAPPORT DE GESTION.....	14
VI. REALISATIONS.....	21
VII. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	28
VIII. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	30
IX. RESOLUTIONS.....	32
X. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2013.....	34
XI. RESEAUX D'AGENCES ET CORRESPONDANTS BANCAIRES.....	36



 **CORIS BANK**  
INTERNATIONAL



Une épargne rémunérée entièrement à **3,75% deux (02)**  
fois l'an ;  
Dépôt minimum : **5.000F CFA.**

## I. MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,**

Au terme de l'an I de ses activités, notre filiale de Côte d'Ivoire affiche des performances sur l'ensemble des indicateurs d'activité et de résultats qui la situent au-delà des prévisions, avec un résultat net bénéficiaire de **0,639** milliards FCFA contre une prévision déficitaire, des fonds propres de **10,387** milliards et un total bilan de **40.224** milliards.

Nous confortant dans nos options stratégiques, ces performances attestent du dynamisme commercial qui va s'appuyer sur un réseau de distribution en extension, une gestion rigoureuse des risques et une optimisation des ressources.

Le portefeuille compte 2 184 clients pour un total de 2 428 comptes au 31 décembre 2013.

En 2013, Coris Bank CI a clôturé son premier exercice avec cinq agences et un effectif de 52 personnes.

Ces réalisations sont le fruit du soutien des administrateurs et actionnaires ainsi que de l'engagement de l'ensemble des équipes de la Banque qui partagent des valeurs essentielles : Confiance, Originalité, Responsabilité, Intégrité et Sociabilité. Que soient donc chaleureusement remerciés toutes celles et ceux qui y ont œuvré.

Pour les exercices à venir, elle compte à l'image de la filiale du Burkina, étendre son réseau d'agences, renforcer ses parts de marchés dans la collecte des ressources et le financement de l'économie ivoirienne.

Notre Banque qui dispose d'une culture d'entreprise forte et d'une gouvernance claire entend consolider sa stratégie de croissance rentable et offrir " le meilleur et le plus" à toutes les parties prenantes : les clients, les actionnaires, les collaborateurs et à la société.

Nous vous remercions de votre aimable attention.

**Emmanuel SAWADOGO**  
**Le Président du Conseil d'Administration**

## Votre avantage avec le GROUPE CORIS

Nous intégrons des métiers complémentaires de la banque et de la finance avec l'avantage pour nos clients d'une prise en charge complète de leurs besoins et projets financiers

LE PROFESSIONNALISME ET L'INNOVATION  
AU CŒUR DE NOS MÉTIERS !

# GROUPE CORIS



- ✓ Banque
- ✓ Assurances
- ✓ Gestion d'actifs
- ✓ Bourse
- ✓ Investissement
- ✓ Conseil

[www.corisholding.com](http://www.corisholding.com)

[www.corisbank.bf](http://www.corisbank.bf)

## II. PRESENTATION DE CORIS BANK INTERNATIONAL

Coris bank International est une banque panafricaine qui existe depuis 2008. La filiale de Côte d'Ivoire a été créée depuis février 2013. Outre la Côte d'Ivoire, elle est présente également au Burkina Faso où est basé le siège social, au Mali et bientôt au Togo.

### 1. Vision

Coris Bank International est une banque à vision panafricaine. Elle développe l'ambition de devenir la banque la plus performante et la plus accessible de l'Afrique à travers une bonne couverture des pays et de réaliser des résultats performants dans la durée avec un rythme de croissance continue.

### 2. Valeurs

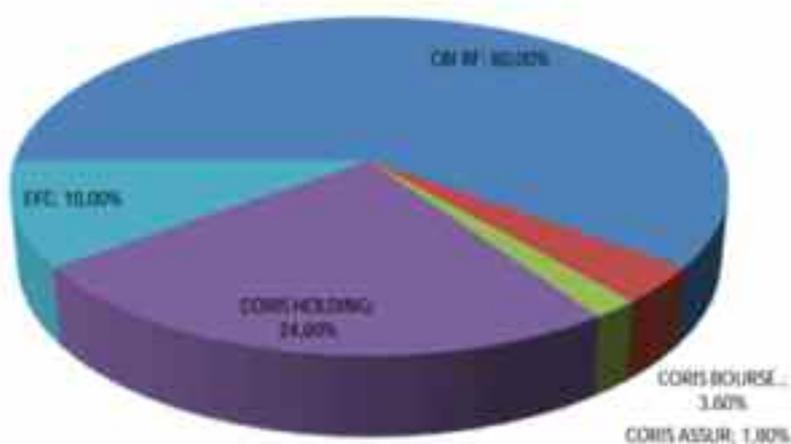
Au delà de la déontologie du banquier qui nous impose certains devoirs, nos valeurs sont à la fois un état d'esprit, une culture et une manière d'être qui animent le personnel et encadrent les comportements. Cinq valeurs guident nos actions dans la mise en œuvre de notre projet d'entreprise.

- **C**onfiance : base de toute relation, elle désigne le modèle de gestion et de gouvernance de Coris Bank International qui s'emploie à communiquer aussi bien avec l'ensemble du personnel que tous les partenaires dans un climat de confiance.
- **O**riginalité : parce qu'à Coris Bank International nous faisons la banque autrement, nous allons au-delà des attentes des clients avec des innovations en permanence.
- **R**esponsabilité : c'est le devoir de répondre d'un fait, c'est être garant de nos actes, de nos valeurs, de nos engagements.
- **I**ntégrité : c'est l'honnêteté et l'attachement aux règles de la conduite de la banque qui favorisent des rapports basés sur la confiance.
- **S**ociabilité : nous formons une famille dans laquelle les bonnes relations qu'entretiennent les membres et leur implication sont nécessaires pour satisfaire nos clients et plus globalement l'ensemble des parties prenantes et aboutir à l'excellence.

### III. STRUCTURE DU CAPITAL

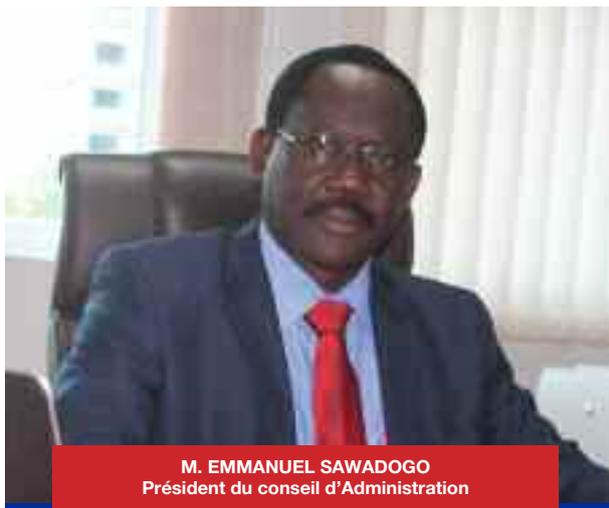
CBI- CI à bouclé l'exercice 2013 avec un capital social de 10,4 milliards après une augmentation intervenue au 30 Novembre 2013 alors qu'il était de 5,2 milliards.

STRUCTURE	CAPITAL Avant augmentation		CAPITAL après augmentation	
	%	5 200 000 000	%	10 400 000 000
CBI BF	94,00%	4 880 000 000	60,00%	6 240 000 000
CORIS BOURSE	4,00%	208 000 000	3,60%	374 400 000
CORIS ASSUR	2,00%	104 000 000	1,80%	187 200 000
CORIS HOLDING	0,00%	-	24,60%	2 558 400 000
EFC	0,00%	-	10,00%	1 040 000 000
	100,00%	5 200 000 000	100%	10 400 000 000



## IV. GOUVERNANCE

### 1. Composition du Conseil d'Administration



## 2. Les Comités

### Le Comité d'Audit

Le Comité d'Audit aide le Conseil d'Administration à veiller à l'exactitude et à la sincérité des comptes sociaux et consolidés de CBI et à la qualité de l'information délivrée. Il est composé de trois (3) administrateurs et de l'Auditeur Général qui assure le secrétariat de séance.

### Le Comité de Direction

Cet organe de gestion est chargé d'examiner les sujets relatifs à la gestion courante de la Banque et ce, de façon globale.

Il est composé ainsi :

Nom	Prénoms	Fonctions
Ousmane	SANA	Directeur Général (DG)
Seydou	SANOU	Directeur du Risque et des affaires juridiques (DRAJ)
Apollinaire	SALO	Directeur des Finances et de la comptabilité (DFC)
Lionel	NIKIEMA	Auditeur Général
Yaya	COULIBALY	Responsable du capital Humain (RCH)
Pascal	DIPAMA	Responsable des systèmes d'information et organisation (RSIO)
Muriel	ESSIS	Responsable Opérations (R.O)
SORO	KIGNAMAN	Kadidiatou Responsable de l'Exploitation par Intérim (D.E)

### Le Comité Supérieur de Crédit

Ce comité a pour objet d'examiner les dossiers de crédits de la compétence du Conseil d'Administration.

### Le Comité Interne de Crédit

Il est chargé d'examiner et de décider du sort des demandes de crédit suivant les pouvoirs en matière de crédit qui lui sont donnés par le Conseil d'Administration de Coris Bank International.

### Le Comité Risque

Le Comité Risque a pour mission de surveiller et de prévenir l'exposition de la Banque aux principaux risques d'engagements de sa clientèle. Dans le cadre de ses missions, il s'assure que les conditions concourant à assurer un portefeuille de crédits sains sont remplies

### Le Comité des Rachats de créance

Ce comité est chargé d'assurer un meilleur suivi des opérations de rachats de créances auprès des autres Institutions financières.

## Composition du Comité de Direction



**M. OUSMANE SANA**  
Directeur Général (DG)



**M. SEYDOU SANOU**  
Directeur du Risque et des affaires juridiques (DRAJ)



**M. APOLLINAIRE SALO**  
Directeur des Finances et de la comptabilité (DFC)



**M. LIONEL NIKIEMA**  
Auditeur Général



**M. YAYA COULIBALY**  
Responsable du capital Humain (RCH)



**M. Pascal DIPAMA**  
Responsable des systèmes d'information et organisation (RSIO)



**M. Muriel ESSIS**  
Responsable Opérations (R.O)



**M. SORO KIGNAMAN**  
Kadidiatou

### **Le Comité de recouvrement**

Le Comité de Recouvrement a pour mission de s'assurer que les conditions concourant à assurer un portefeuille de crédits sains sont remplies.

### **Le Comité de lutte contre le blanchiment des capitaux**

Le Comité de lutte contre le blanchiment de capitaux a pour objet de veiller à la prévention du blanchiment de capitaux d'origine criminelle dans les livres de la Banque.

### **Le Comité ALCO (Actif Passif du Bilan)**

La mission essentielle du Comité ALCO est la gestion des risques liés au bilan. Il s'agit de discuter des différents équilibres qui devraient exister entre les postes de l'actif et du passif et de la façon de leur assurer une rentabilité optimale. Ce comité est chargé de discuter des sujets relatifs à la gestion du bilan (équilibres fondamentaux) et solutions d'amélioration des dépôts ou de distribution de crédit.

### **Le Comité des Achats**

Ce comité statue sur les projets d'achats. Il évalue et sélectionne les fournisseurs qui remplissent les conditions d'agrément pour participer aux appels d'offre ou aux consultations restreintes organisés par la Banque.

### **Le Comité Marketing**

Cet organe de gestion est chargé d'examiner des sujets relatifs à l'élaboration, à la mise en œuvre du plan marketing de la Banque.

### **Le Comité RH**

La mission du comité RH est de contribuer au renforcement du Capital Humain de CBI par la fidélisation et la motivation de ses RH.

## **3. Les Commissaires aux comptes**

### **Titulaires :**

**Pricewaterhouse Coopers**

**Deloitte Côte d'Ivoire**

### **Suppléants :**

**Uniconseil**

**EBUR FIDUCIAIRE**

## 4. Code de déontologie CBI

La mise en place d'un code de déontologie est motivée par le souci de CBI d'être exemplaire dans la conduite de ses collaborateurs dans un but de préserver sa réputation, sa crédibilité et son image, mais également et surtout de sauvegarder les intérêts de la clientèle.

## 5. Politique du capital Humain

Le capital humain est une donnée essentielle pour Coris Bank qui s'engage quotidiennement à fidéliser et motiver ses collaborateurs. Elle a très tôt pris conscience du rôle stratégique de la gestion des ressources humaines dans le rendement de ses activités et de sa pérennité. Elle a donc adopté des politiques de gestion rationnelle et motivante de ses ressources, à l'origine de la disponibilité d'un personnel jeune ( ce qui lui a valu le prix du plus grand employeur des jeunes), dynamique, qualifié, mobilisé et engagé.

Cette politique s'articule autour des points ci-après :

- Gestion des carrières,
- Formation permanente dans tous les métiers de la banque,
- Avantages sociaux

Pour vos retraits et paiements en **Côte d'Ivoire**  
et dans l'espace UEMOA

CARTE OPEN      CARTE CHALLENGE      CARTE LEADER      CARTE PREPAYEE CORIS CASH

**LES CARTES BANCAIRES CBI**

Securité • Fiabilité • Simplicité • Confort

## V. RAPPORT DE GESTION

### V.1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

La croissance de l'économie mondiale reste faible et devrait s'établir à **2.5%** en 2013. Contrairement à ce qui s'est passé précédemment depuis la Grande Récession, la croissance s'est accélérée légèrement dans les pays avancés, alors qu'elle a ralenti dans les pays émergents. Cependant, les pays émergents continuent de représenter la majeure partie de la croissance mondiale.

En 2014, l'activité mondiale devrait s'accélérer modérément. L'impulsion devrait venir des pays avancés, où la production devrait progresser d'environ **2%** en 2014, soit environ **¾ de point** de pourcentage de plus qu'en 2013. Le raffermissement de l'économie américaine, une réduction appréciable du durcissement budgétaire (sauf au Japon) et des politiques monétaires très accommodantes sont les moteurs de ce redressement attendu.

#### 1. ZONE EURO

L'activité économique s'est contractée de **0.25%** en 2013 du fait des faiblesses notées non seulement dans la périphérie, mais aussi dans une certaine mesure au cœur de la zone. La croissance allemande s'accélère, mais elle devrait quand même être inférieure à **1%** en 2013. En France, l'activité devrait se contracter en 2013, à cause de l'assainissement budgétaire, de mauvais résultats à l'exportation et d'un manque de confiance. La plupart des pays de la périphérie, notamment l'Espagne et l'Italie, devraient enregistrer une forte contraction de l'activité en 2013.

En 2014, la croissance atteindrait **1%** avec une réduction marquée du rythme de durcissement budgétaire dont l'impulsion résultante serait atténuée par le resserrement du crédit dans les pays de la périphérie.

#### 2. AMERIQUE DU NORD

L'économie américaine et l'économie canadienne devrait croître d'environ **2 %** en 2013, le climat d'incertitude et l'affaiblissement de la demande extérieure pesant sur la demande globale. L'inflation restera modérée aux États-Unis du fait de la baisse des prix des produits de base et de la persistance du sous-emploi.

Aux USA, le durcissement budgétaire tomberait à **3.4%** du PIB ce qui contribuerait à porter le taux de croissance à **2.5%** en 2014.

Tirée par les secteurs des exportations et de l'énergie et par la consommation privée, la croissance de l'économie canadienne devrait progresser pour s'établir à un peu plus de **1.25%** en 2013 et à **2.25 %** en 2014.

#### 3. AMERIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Les conditions extérieures moins favorables et les contraintes intérieures au niveau de l'offre pèsent sur l'activité économique en Amérique Latine et dans les Caraïbes. Selon les projections, la croissance de la production devrait se ralentir pour s'établir à **2.75%** en 2013, puis reprendre progressivement en 2014 sous l'effet du raffermissement de la demande extérieure, bien que des risques de ralentissement perdurent.

## 4. ASIE

La croissance devrait rester solide dans la région et avoisiner **5.25%** en 2013 et 2014, en phase avec une reprise mondiale modérée, les conditions financières et monétaires étant toujours favorables dans de nombreuses économies. L'inflation devrait généralement se maintenir dans les zones de confort des banques centrales.

## 5. MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

La croissance dans la région devrait se ralentir en 2013. La faiblesse de la demande mondiale et les perturbations qui ont caractérisé l'offre intérieure ont contribué à réduire la production de pétrole. Les incertitudes engendrées par la longueur des phases de transition politique et la situation extérieure nuisent en outre à la confiance dans les pays importateurs de pétrole. La croissance devrait reprendre en 2014 par suite de l'amélioration de la situation mondiale et de la reprise de la production pétrolière.

## 6. AFRIQUE SUBSAHARIENNE

L'Afrique subsaharienne a continué d'afficher une croissance soutenue en 2013 où elle est attendue à **5%**, La croissance a été particulièrement forte dans les pays à faible revenu et dans les États fragiles, à l'exception notable du Mali et de la Guinée-Bissau, qui ont été en proie à des conflits civils internes. En 2014, elle devrait légèrement s'accélérer grâce à la solidité de la demande intérieure dans la majeure partie de la région.

## 7. UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

En 2013, la situation économique et financière de l'UEMOA s'est améliorée avec un taux de croissance qui devrait atteindre **6.5%**, dans un contexte d'évolution modérée des prix.

En 2014, le taux de croissance dépasserait, pour la première fois le niveau minimum de **7%** requis pour réduire significativement la pauvreté, en liaison avec les grands projets initiés par les Etats membres dans tous les secteurs d'activité. En effet, avec l'accroissement des investissements dans les infrastructures de base et dans le secteur minier, le taux d'investissement passerait de **22.7%** en 2012 à **24.9%** en 2014.

## 8. CÔTE D'IVOIRE

La reprise de l'activité économique au sortir de la crise postélectorale a été plus forte que prévue. Le regain de confiance chez les opérateurs économiques consécutif à la normalisation de la situation sécuritaire et à la multiplication des efforts de paix se trouve ainsi confirmé. Après une baisse de 4.7 % en 2011, le produit intérieur brut (PIB) réel a connu en 2012 une croissance estimée à 8.6 %, soutenue par les investissements publics et la reprise de la consommation finale. À moyen terme, la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2012-2015 devrait permettre le retour du pays sur une courbe de croissance durable et inclusive. Prévue à 8.9 % et 9.8 % pour 2013 et 2014 la croissance du PIB serait favorisée par le redressement de la production pétrolière et gazière ainsi que par la hausse de l'investissement, elle-même stimulée par l'amélioration de l'environnement des affaires et le renforcement du partenariat public-privé.

En conséquence des efforts de relance de l'économie, le déficit budgétaire global s'est creusé en 2012 : Pour la première fois depuis cinq ans, le compte courant extérieur a enregistré un déficit. Cependant, l'exécution satisfaisante du programme économique et financier 2011-2014,

soutenue par la facilité élargie de crédit (FEC) du Fonds Monétaire International (FMI), a permis d'atteindre en juin 2012 le point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) et au pays de bénéficier d'une réduction substantielle du stock de sa dette extérieure. L'inflation est également revenue en 2012 en dessous de la norme de 3 % fixée au niveau communautaire.

Le secteur privé est reconnu pour être le moteur de la croissance économique en Côte d'Ivoire et donc des actions ont été entreprises par le gouvernement afin d'améliorer le climat des affaires et attirer des investisseurs privés étrangers. Au titre de ces actions, l'on peut citer la création des tribunaux du commerce, l'accroissement de la transparence et l'indépendance de la justice.

Les secteurs porteurs de l'économie ivoirienne sont : l'agriculture, l'agro-industrie pour la production du Café, Cacao, Palmier à huile, hévéa et autres avec environ 7 millions de planteurs qui perçoivent un bon niveau de rémunération, ainsi que les cultures vivrières.

### **Le Café et le Cacao**

Le Conseil Café Cacao est un organe publique restructuré en 2012 pour assurer la gestion de toutes les activités de la filière Café-Cacao ; contrôler la qualité du Café et du Cacao ; agréer les opérateurs de la Filière Café-cacao ; assister le gouvernement dans les négociations des accords internationaux portant sur la commercialisation du Café et du Cacao et d'en assurer la mise en œuvre; assurer la participation financière de l'Etat aux organisations internationales du Café et du Cacao ; encadrer le développement des projets visant à contribuer à l'amélioration de la qualité des produits.

Pour la campagne 2013/2014 le prix du Cacao bord champ est fixé à 750FCFA et les prix du Café à 650Fcf minimum. La campagne du Cacao a commencé au mois de novembre et celle du Café interviendra en janvier.

### **Le Coton et Anacarde**

Le coton et l'anacarde n'ont pas la même notoriété que le duo Café/Cacao, mais occupent néanmoins une assez bonne place dans les exportations ivoirienne. Ces produits sont exclusivement cultivés au nord du pays.

Par ailleurs, les deux Ports Autonomie, le Transport ferroviaire et routier sont les principaux secteurs d'ouverture de la Côte d'Ivoire au monde et aux pays enclavés tels que le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

### **Le Port Autonome d'Abidjan**

Inaugurée en 1951, la zone portuaire d'Abidjan s'étend sur 770 hectares et dispose d'équipements modernes servant à l'approvisionnement de l'ensemble des pays enclavés de la région. C'est le premier port thonier d'Afrique. Il dispose de trente-trois postes à quai sur environ six kilomètres de quai et peut accueillir soixante navires en opérations commerciales avec ces nombreux postes spécialisés, son terminal à conteneurs, et ses trois portiques lourds à conteneurs. Un projet d'extension du port a été élaboré mais n'a pu démarrer du fait de la crise ivoirienne. Mais, déjà, avec les installations existantes, le port autonome d'Abidjan contribue à 90 % des recettes douanières du pays et à 60 % du revenu de l'État. 65 % des unités industrielles du pays exercent sur le port, représentant un effectif de 50 000 personnes sur le site. 70 % du PIB ivoirien passe également par le port.

Le Plan national de développement 2012-2015 prévoit des investissements importants. En 2012, la société « Bolloré Africa Logistics », premier opérateur logistique en Afrique, a mis en service

de nouveaux quais entièrement réhabilités et modernisés et a mis en œuvre une troisième grue mobile. D'ici 2015, la société

« Abidjan Terminal » mettra en œuvre six nouveaux portiques de parc et 4 nouveaux portiques de quai. Ces investissements devraient permettre de doubler la capacité du port à 1,5 millions de mouvements de conteneurs équivalents vingt pieds par an.

L'objectif fixé auparavant par les autorités portuaires à l'horizon 2010 est que le port traite 25 millions de tonnes de marchandises, et s'impose comme le Rotterdam africain. Si cet objectif est en passe d'être atteint prochainement, après que l'année 2012 eu permis de traiter 22 millions de tonnes de marchandises, de vastes travaux impliquant la construction d'un second terminal conteneur et l'approfondissement du tirant d'eau de 11,50 mètres à 16 mètres vont permettre d'augmenter la capacité du port, et ont aussi pour objectif d'attirer de plus gros navires.

### **Le Port de San-Pedro**

Le Port Autonome de San-Pedro, lui, dispose de cinq quais de 1 202 m de long, dont 155 m de quai sud et 581 m de quai ouest avec, à l'arrière, trois magasins-cales de 13 800 m<sup>2</sup> qui lui permettent d'affirmer sa vocation industrielle.

Pour ce qui concerne les relations des ports Autonome avec le Burkina Faso, la Chambre de Commerce et l'Industrie du Burkina a acquis des espaces en zone portuaire pour la construction d'entrepôt au Port d'Abidjan et à San Pedro.

### **Le réseau ferroviaire**

Le réseau ferroviaire est long de 1 260 km et relie le pays au Burkina Faso et au Niger. Une voie ferrée, longue de 1 156 km, relie Abidjan à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso. Construite pendant la période coloniale par la régie Abidjan-Niger (RAN), elle a permis le désenclavement de l'ex-Haute-Volta (Burkina Faso), du Niger et du Mali. Cette ligne de chemin de fer, exploitée par Sitarail, joue un rôle important dans le transport des marchandises (bétail notamment) et des personnes entre la Côte d'Ivoire et les pays limitrophes : 1 million de tonnes de marchandises ont ainsi été convoyées en 2006. En 2005, malgré l'impact négatif de la crise ivoirienne sur ce secteur, les recettes rapportées par le transport des marchandises et par celui des personnes, par la RAN, sont évaluées respectivement à 16 309 et 3 837 milliards de francs CFA.

### **Le secteur du BTP**

L'activité du BTP a connu une croissance depuis la reprise avec les grands projets du gouvernement nommés PPU (Programme d'Urgence Présidentielle) et ce boom va continuer en 2014 avec les mêmes projets et la construction des logements sociaux annoncés. Le retour de la BAD à Abidjan également va croître la consommation interne.

Au plan politique, la Côte d'Ivoire a enregistré des avancées notables en termes de normalisation institutionnelle, sociopolitique, sécuritaire et des droits de l'homme.

Pour consolider la reprise et assurer une croissance durable, le pays devrait poursuivre les efforts visant à une transformation structurelle en tirant le meilleur parti de ses importantes ressources naturelles. Plusieurs obstacles entravant la gestion soutenable des ressources naturelles devront, à cet égard, être levés, à savoir :

-La faiblesse des liens entre les compagnies d'exploitation des ressources et les autres secteurs de l'économie ;

-L'insuffisance de la transparence dans la gestion des ressources naturelles et des contrats de partage de production entre le gouvernement et les compagnies pétrolières.

La Côte d'Ivoire dispose également d'un fort potentiel agricole, étant en particulier le premier producteur mondial de cacao. L'accroissement du taux de transformation de la production agricole (qui oscille entre 2 % et 27 %) devrait représenter un objectif prioritaire pour les pouvoirs publics dans les années à venir.

#### Reprise et croissance

Dans l'ensemble, le secteur bancaire s'est bien remis des perturbations qui ont eu lieu au cours de la crise politique de 2010-11, et qui ont entraîné la nationalisation temporaire de plusieurs des plus grands prêteurs. Entre juin 2012 et juin 2013, les actifs du secteur ont augmenté de 11 %, atteignant 4 180 milliards de francs CFA (6,3 milliards d'Euros), selon l'Association Professionnelle des Banques et Des Établissement Financiers de Côte d' Ivoire (APBEF -CI).

Avant cela, le total des dépôts avait augmenté de 40,1% entre 2011 et 2012, atteignant 1 770 milliards de francs CFA (2,7 milliards d'Euros), tandis que les données de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest montrent que les prêts avaient augmenté de 15 % pendant la même période.

Le pays a longtemps été le poids lourd de l'Union Economique et Monétaire de l'Ouest Africaine (UEMOA), représentant plus de 27 % des actifs de la région loin devant le Sénégal, second plus grand marché dans la région de l'UEMOA, à 21%.

La poursuite des investissements et du développement des participants actuels du marché constitue un autre signe positif. La plus grande banque en termes d'actifs, la Société Générale de Banques de Côte d'Ivoire (SGBCI), filiale de la banque française Société Générale, a annoncé son intention d'ouvrir une dizaine de succursales supplémentaires au cours des 14 prochains mois. La Société Ivoirienne de Banque (SIB), détenue par le groupe marocain Attijariwafa Bank, est également en expansion, ayant ajouté cinq branches en 2012 et amenant ainsi son total à 41, contre 16 en 2009.

Les taux de pénétration restent faibles.

Malgré cette croissance continue, les acteurs publics et privés rencontrent toujours des difficultés, notamment le fait que, comme dans la plupart des marchés africains, la grande majorité de la population choisit de rester en dehors du système bancaire formel. Bien que les taux des prêts commerciaux en Côte d'Ivoire puissent tomber jusqu'à un tiers, voire la moitié des taux de son voisin le Ghana, le crédit est encore difficile d'accès pour les particuliers et les petites entreprises, et les grandes entreprises ont tendance à monopoliser la majeure partie des prêts.

Les estimations en ce qui concerne la pénétration bancaire varient considérablement ; ce qui peut en partie être attribué à l'incertitude due à la crise 2010-11, dont il faut encore aujourd'hui gérer les effets. Le nombre de comptes bancaires par rapport à la population laisse penser à un taux de pénétration d'environ 20%, mais cela est peut-être au-dessus de la réalité, compte tenu du fait que certaines personnes possèdent plusieurs comptes.

Ce qui est clair, c'est que l'utilisation des services financiers dans leur ensemble est en augmentation parmi la population. L'APBEF-CI estime qu'entre 2008 et 2010, le taux réel de pénétration des comptes bancaires est passé de 7 % à 11%. Ceci est bien inférieur à la moyenne de la région

du Maghreb, qui est de 50-60%, et place la Côte d' Ivoire en dessous de la moyenne de l'Afrique sub-saharienne; ce qui montre bien que les efforts concertés visant à encourager l'utilisation des services bancaires formels au sein de la population locale doivent encore gagner de la vitesse. Néanmoins, ce faible taux de pénétration présente également des opportunités considérables, pour les nouveaux arrivants et les petites banques, de gagner des parts de marché.

Le secteur bancaire de la Cote d'Ivoire compte 24 banques depuis le 1er Février 2013 avec l'ouverture de notre filiale. Ce nombre si important de banque est synonyme de concurrence rude avec un effritement des marges d'intérêt particulièrement dans le financement des grandes entreprises. Néanmoins le taux de bancarisation reste faible à 10% environ et les marges sur le financement des PME et l'informel restent acceptable tenant compte d'une prime de risque plus élevée.



## Épargne Famille

Une épargne rémunérée entièrement à **3,5%** fois l'an ;  
Dépôt minimum : **10.000F CFA.**



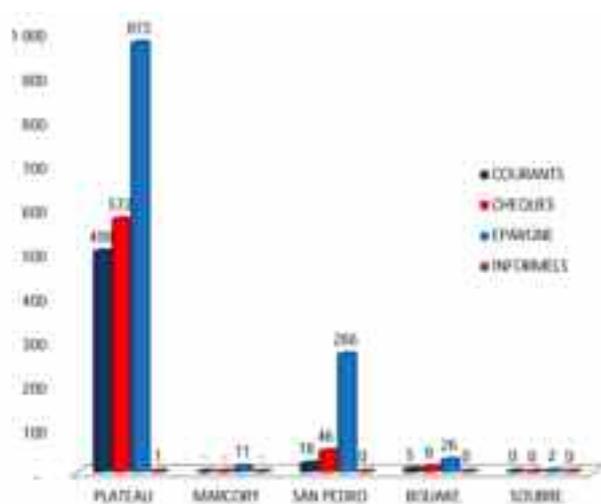
## VI. REALISATIONS DE L'EXERCICE 2013

### 1. L'ACTIVITE

- **Le Réseau**

En fin décembre 2013, le réseau de distribution s'est établi à 5 agences (San Pedro, Bouaké Marcory et Soubré), portant le nombre d'agences à 5 avec le Siège au Plateau. Le parc monétique a débuté avec l'implantation de 2 DAB (Distributeur Automatique de Banque) au cours de l'exercice.

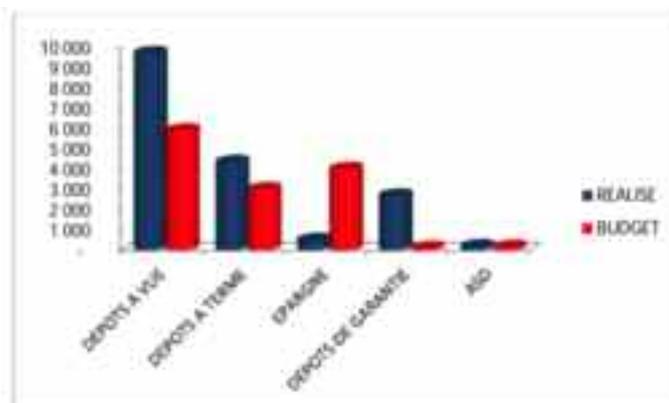
- **Le Fonds de Commerce**



Au 31/12/2013, le portefeuille clientèle comptait 2 184 clients pour un total de 2 428 comptes. En procédant à une répartition géographique de ces comptes, on retrouve 84% pour le PLATEAU, 14% pour SAN PEDRO, 1.0% pour BOUAKE, 0.8% pour MARCORY et 0,2% pour SOUBRE.

Nous retrouvons également la répartition par agence et par type de comptes dans le graphique ci-dessus.

- **Les Ressources Clientèle**



En 2013, bien que le budget soit globalement atteint, 17, 4 milliards de réalisé contre une prévision de 13 milliards, les ressources ont accusé un retard par rapport aux emplois.

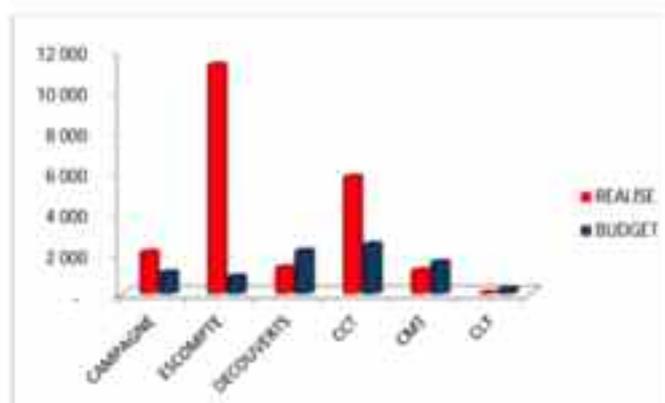
Cependant, il faut noter que dans les détails, la collecte au niveau de l'épargne n'a pas atteint le niveau escompté. 0,498 milliard de réalisé pour une prévision de 3, 9 milliards; soit un gap de 82%.

Cette réalisation représente également 2.86% dans l'ensemble des ressources collectées au cours de l'exercice 2013.

La configuration de la collecte des ressources donne:

- 55.72% pour les dépôts à vue
- 24.93% pour les DAT
- 2.86% pour l'épargne
- 15.41% pour les dépôts de garantie

- **Les Emplois Clientèle**



La conduite de l'activité de crédits a porté le niveau d'encours à 21.3 milliards à fin 2013 pour un budget de 8 milliards. Les crédits à court terme ont été surtout portés par les escomptes (+53%). Les crédits à moyen terme eux, occupent seulement 27% de l'encours emplois au 31/12/2013.

> **Les Engagements hors-bilan**

Les engagements-hors bilan se sont établis à 19.8 milliards en fin décembre 2013 contre un budget de 19.3 milliards. Ils sont surtout le fait des cautions sur marchés pour 13.8 milliards soit 70% de l'encours.

## 2. LES RESULTATS

### • **Le Produit Net Bancaire**

> **Le Produit Net Bancaire**

L'analyse du Produit Net Bancaire fait ressortir un montant de 2,009 milliards avec une part importante de la marge d'intérêt qui occupe 62% contre 38% pour les commissions.

> **Les Charges Générales d'Exploitation**

Les charges générales d'exploitation au 31 décembre 2013 se sont élevées à 1,240 milliard.

> **Le Résultat Brut d'Exploitation**

Le résultat brut d'exploitation à l'issue de l'exercice 2013 s'est élevé à 0,768 Milliard.

> **Le Résultat Net**

Le résultat net à l'issue de l'exercice 2013 s'est élevé à 0,639 Milliard.

> **Les Fonds propres**

Les fonds propres au 31 décembre 2013 étaient de 10,387 Milliard.

> **Le Total Bilan**

L'Analyse du bilan au 31/12/2013 de la banque fait ressortir un Total du bilan de 40,224 milliards.

### 3. Ratios

ETATS DES DISPOSITIFS PRUDENTIELS	N° DEC.	Taux Normaux	TAUX CBI au 31/12/2013
<b>MENSUELS</b>			
<i>Fonds Propres Effectifs</i>	2060		10 387
<i>Fonds Propres s/ Risques</i>	2061	mini : 8 %	29,49%
<i>Coefficients de liquidité</i>	2063	mini : 75 %	111,00%
<i>Déclaration 50 plus gros engagements</i>	2071		
<b>TRIMESTRIELS</b>			
<i>Coefficient Couverture des emplois MLT par Ressources Stables</i>	2062	mini : 75 %	558,82%
<i>Liste des participations de FETs</i>	2064		
<i>Contrôle Participat<sup>o</sup> Ets autres que banques et Ets Financiers</i>	2065	maxi : 15 %	0,00%
<i>Contrôle immod. Hoes Ex. &amp; Particip. Ste Immu</i>	2066	maxi : 15 % maxi : 100	0,00%
<i>Contrôle des immob. &amp; des Participants</i>	2067	%	8,51%
<i>Contrôle crédits aux personnes. Appartenant à la Direct<sup>o</sup></i>	2068	maxi : 20 %	0,69%
<i>Décomposition des créances douteux. Litigieux</i>	2072		

L'évolution des principaux ratios prudentiels au 31 décembre 2013 indique que l'ensemble des taux réglementaires fixés par la Banque Centrale sont respectés par la Banque.

## 4. Les Etats Financiers

### • Bilan actif

<b>ACTIF</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>OP. DE TRESOR. ET INTERBANCAIRES</b>	-	<b>7 044</b>
Caisse	-	423
Banques centrales, tp, ccp	-	2 668
Comptes ordinaires	-	3 953
Autres comptes de dépôts débiteurs	-	-
Prêts à terme	-	-
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>	-	<b>21 512</b>
Effets commerciaux	-	11 186
Crédits ordinaires	-	7 687
Crédits de campagne	-	-
Crédits à moyen terme	-	1 100
Crédits à long terme	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	-	1 451
Créances en souffrance brut	-	87
<b>Créances en souffrance provisions</b>	-	-
<b>OPERATIONS SUR TITRES</b>	-	<b>6 290</b>
Titres de placement	-	6 000
Titres de particip, part des entrep liées	-	290
<b>TIAP et titres d'investissement</b>	-	-
<b>AUTRES ACTIFS</b>	-	<b>5 379</b>
Prêts subordonnés	-	-
Immobilisations corporelles	-	1 298
Immobilisations incorporelles	-	373
Débiteurs divers	-	60
Comptes d'ordre et divers	-	2 697
Créances rattachées	-	951
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	-	<b>40 224</b>
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT</b>	-	-
En faveur d'établissements de crédit	-	-
En faveur de la clientèle	-	14 687
<b>ENGAGEMENTS DE GARANTIE</b>	-	-
D'ordre d'établissements de crédit	-	-
D'ordre de la clientèle	-	5 127
Engagements douteux	-	-
Titres à recevoir	-	-
Devises à recevoir	-	-

- **Bilan passif**

<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>OP. DE TRESOR. ET INTERBANCAIRES</b>	-	<b>10 205</b>
Comptes ordinaires créditeurs	-	3 652
Autres comptes de dépôts créditeurs	-	-
Emprunts à terme	-	6 553
	-	
	-	
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>	-	<b>17 430</b>
Comptes ordinaires créditeurs	-	9 675
Dépôts à terme reçus	-	4 339
Comptes d'épargne à régime spécial	-	498
Dépôts de garantie reçus	-	2 682
Autres sommes dues	-	236
<b>OPERATIONS SUR TITRES</b>	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-
<b>AUTRES PASSIFS</b>	-	<b>12 589</b>
Subventions d'invest. et fonds affectés	-	-
Emprunts subordonnés	-	-
FRBG, provisions	-	19
Capital et réserves	-	10 920
Report à nouveau	-	-
Créditeurs divers	-	414
Comptes d'ordre et divers	-	548
Dettes rattachées	-	49
Résultat	-	639
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	-	<b>40 224</b>
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT</b>	-	
Reçus d'établissements de crédit	-	-
Reçus de la clientèle	-	-
<b>ENGAGEMENTS DE GARANTIE</b>	-	
Reçus d'établissements de crédit	-	-
Reçus de la clientèle	-	-
Titres à livrer	-	-
Devises à livrer	-	-

## VII. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale des actionnaires et en application de l'ordonnance N° 2009-385 du 1er Décembre 2009 portant réglementation bancaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

-L'audit des comptes annuels de CORIS BANK International Côte d'Ivoire SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

-Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi ;

-Le respect de la réglementation prudentielle ;

-Le fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de la Banque. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

### 1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont , au regard des règles et principes comptables du plan comptable bancaire de l'UMOA et des prescriptions de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en matière de présentation des comptes annuels , réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ainsi que la situation financière et du patrimoine de CORIS BANK International Côte d'Ivoire SA à la fin dudit exercice .

### 2. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux autres vérifications spécifiques prévues par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes

annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2013.

### 3. Respect de la réglementation prudentielle

En application de la réglementation bancaire et conformément aux normes de la profession, nous avons procédé aux vérifications relatives au respect de la réglementation prudentielle.

Nous n'avons pas d'observations à formuler quant aux respects des ratios prudentiels.

Conformément à l'article 45 de la loi bancaire N° 2009-385 du 1er décembre 2009 portant réglementation bancaire, nous avons vérifié les encours de crédits accordés directement ou indirectement aux actionnaires détenant chacun directement ou indirectement 10% au moins des droits de vote, aux personnes qui participent à la direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle ou au fonctionnement de la Banque ainsi qu'aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance, ou détiennent plus du quart du capital social. Ces encours s'élèvent au 31 décembre 2013 à 68 millions, soit 1% des fonds propres effectifs. Le plafond autorisé par la réglementation bancaire est de 20% des fonds propres effectifs.

Abidjan, le 9 mai 2014

#### **LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

##### **Pricewaterhouse Coopers**

Souleymane Soro

Associé

##### **Deloitte Côte d'Ivoire**

Marc Wabi

Associé

## VIII. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présenterons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application des dispositions des articles 440 à 442 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, nous portons à votre connaissance les conventions suivantes, visées aux articles 438 à 448 de cette loi et qui concernent les conventions directes ou indirectes entre la Banque et l'un des administrateurs, Directeur Général ou Directeur Général Adjoint, ou entre CBI CI et toute autre entreprise dont l'un des administrateurs serait propriétaire, associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur ou directeur.

Cette réglementation ne porte pas sur les opérations courantes conclues à des conditions normales (article 439).

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, conformément à l'article 45 de la loi bancaire du 1er Décembre 2009, nous devons vous rendre compte de tous les prêts consentis par la Banque aux personnes participant à la Direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle ou au fonctionnement de la Banque, ainsi qu'aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance, ou détiennent.

plus du quart du capital social.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **1- Conventions relevant des articles 438 à 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA**

#### **1.1- Conventions conclues au cours de l'exercice 2013**

En application de l'article 440 alinéa 2 de l'Acte Uniforme de l'OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, le Président du Conseil d'Administration de la Banque nous a donné avis des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice 2013.

### **1.1.1. Convention d'assistance technique avec Coris Bank International Burkina Faso**

Dirigeant commun

Coris Bank International Burkina Faso représenté par M.Emmanuel Sawadogo

Nature et objet

Coris Bank International Burkina Faso fournit à Coris Bank International Côte d'Ivoire les services de gestion et d'assistance technique dans les domaines suivants :

- Missions périodiques d'évaluation de mise à disposition du savoir-faire et de conformité ;
- Missions d'audit des procédures et de contrôle général ;
- Prestations de service de courte durée ;

Toute autre mission répondant à un besoin de Coris Bank Côte d'Ivoire compatible avec la compétence et la disponibilité de ses équipes ;

- Organisation de séminaires stratégiques.

### **2. Conventions relevant de l'article 45 de l'ordonnance N°2009-385 du 1er Décembre 2009**

En application de l'article 45 de l'ordonnance N° 2009-385 du 1er décembre 2009 portant réglementation bancaire, nous devons vous rendre compte de tous les prêts ou garanties consentis par l'établissement financier à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires ou associés ou aux entreprises privées dans les lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance, ou détiennent plus du quart du capital social.

L'encours des prêts accordés par Coris Bank International Côte d'Ivoire aux personnes susvisées s'élève à un montant global de FCFA 68 millions au 31 décembre 2013.

Abidjan, le 09 mai 2014

#### **LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**Pricewaterhouse Coopers**

Souleymane Soro

Associé

**Deloitte Côte d'Ivoire**

Marc Wabi

Associé

## IX. RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

### Résolution n°1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2013, approuve ledit rapport.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des voix présentes.

### Résolution n°2

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Général et du rapport Spécial des Commissaires aux Comptes approuve les conclusions desdits rapports et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des voix présentes.

### Résolution n°3

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2013 et des comptes arrêtés à la même date ainsi que la lecture du rapport Général et spécial des commissaires aux comptes, approuve les comptes et les états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des voix présentes.

### Résolution n°4

L'Assemblée Générale, après avoir examiné les prêts accordés au personnel dirigeant de la banque au cours de l'exercice 2013 d'un montant de 68 millions FCFA, approuve lesdits prêts.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des voix présentes.

### Résolution n°5

L'Assemblée Générale donne quitus aux membres du conseil d'Administration pour leur gestion et décharge aux commissaires aux comptes pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des voix présentes.

### Résolution n°6

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation du résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2013 comme suit :

Résultat Net de l'exercice :	639 379 797 F CFA
Réserve légale (10% résultat net)	-63 937 480 FCFA
Réserve spéciale (15% du résultat net)	-95 906 219 FCFA
Bénéfices distribuables	479 531 098 FCFA
Dividendes	300 000 000 FCFA
Report à nouveau	179 531 098 FCFA

L'Assemblée Générale fixe le dividende brut par action pour l'exercice clos le 31/12/2013 à 288,46 FCFA, après déduction de la retenue à la source de 12 % au titre de l'Impôt sur les Revenus des Valeurs Mobilières (IRVM) ; le dividende net de 253,85 sera mis en paiement à compter du 31 Mai 2014. Après cette affectation, le compte report à nouveau s'élèvera à (cent soixante dix neuf millions cinq cent un mille quatre vingt dix huit Francs ) 179 531 098 FCFA . Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des voix présentes.

#### **Résolution n°7**

L'Assemblée Générale donne pouvoir à tout porteur de l'originale ou d'une copie ou extrait de la présente, à l'effet d'accomplir toutes formalités.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des voix présentes.

## X. FAITS MARQUANTS

- Ouverture de CBI-CI à la clientèle : 04 Février 2013
- Ouverture de l'agence de San Pedro : 29 Août 2013
- Ouverture de l'agence de Bouaké : 06 Décembre 2013
- Ouverture de l'agence de Marcory : 20 décembre 2013
- Nomination d'un nouveau PCA (M.SAWADOGO) en remplacement de M. SY Thierno

[www.coris-bank.com](http://www.coris-bank.com)



## Partenaire privilégié dans le financement des **PME/PMI**

BURKINA FASO • COTE D'IVOIRE • TOGO • MALI

 **CORIS BANK**  
INTERNATIONAL  
La Banque Autrement



## XI. RESEAU ET CORRESPONDANTS BANCAIRES

### 1. Réseau d'agences de Coris Bank International CI

#### AGENCES D'ABIDJAN

##### **Agence Plateau (Siège )**

Plateau, boulevard de la République, Avenue Marchand - Tel (+225) 20 20 94 50 –  
Fax (225) 20 20 94 94

##### **Agence Adjamé**

Adjamé, boulevard Nangui Abrogoua  
Tel (+225) 20 37 02 81

##### **Agence Marcory**

Marcory Résidentiel, Boulevard du Gabon  
Tel (+225) 21 56 63 75

##### **Agence Yopougon**

Yopougon, quartier Attié, 4e tranche face à l'Eglise Saint André  
Tel: (+225) 20 20 94 81

##### **Agence Koumassi**

Koumassi grand marché, non loin du terminus 26 - Tel (+225) 20 20 94 50

#### AGENCES DE L'INTERIEUR

##### **Agence Bouaké**

Bouaké, quartier commerce  
Tel (+225) 31 63 06 02 - Fax (+225) 31 63 05 97

##### **Agence San Pedro**

San Pedro, quartier Bardot  
Tel (+225) 34 71 27 19 – Fax (+225) 34 71 27 19

##### **Agence Soubré**

Soubré, quartier Sery koré 2 Tel (+225) 34 72 30 63  
Fax (+225) 34 72 30 77

##### **Agence Korhogo**

Korhogo, quartier commerce  
Tel (+225) 36 85 05 76

## 2. Correspondants Bancaires

### • Correspondants Afrique

BANQUE ATLANTIQUE DE COTE D'IVOIRE (BACI) RCI

Code SWIFT : ATCICIAB

BANQUE SAHELO-SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE (BSIC) RCI

Code SWIFT : BSAHCIAB

### • Correspondants reste du Monde

BHF-BANK (ALLEMAGNE)

Code SWIFT: BHFBDEFF

FIMBANK (MALTE-UE)

Code SWIFT: FIMBMTM3

FBN BANK (FRANCE)

Code SWIFT: FBNIFRPP



# Coris Cash

Utilisable partout dans le monde

Véritable portefeuille  
électronique !



 **CORIS BANK**  
INTERNATIONAL



**La Banque Autrement**

Tél. : +226 50 31 23 23

[www.coris-bank.com](http://www.coris-bank.com)



**La Banque Autrement** | [www.coris-bank.com](http://www.coris-bank.com)

Filiale - Côte d'Ivoire - Abidjan plateau, Boulevard de la République, N° 20, Angle avenue Marahand  
Boîte Postale CBI-CI: 01 BP 4690 ABIDJAN 01 - Tél.: (225) 20 20 94 50/80 - Fax: (225) 20 20 94 94